Subaquatique Club de la Côte des Nacres

Siège : Port de plaisance 20145 Solenzara
Adresse postale : 32 Lot. du Stollo 20240 Ghisonaccia

FFESSM N°0420021 / Etablissement sportif DRJS N° 02A99ET0014
N°SIREN : 481 470 748 N°SIRET :481 470 748 0001 5
sccn@wanadoo.fr www.sccn-solenzara.org

Compte-rendu de l'assemblée générale 2014

L'Assemblée Générale du Subaquatique Club de la Côte des Nacres s'est tenue le samedi 14 mars 2015 à Solenzara, chaque membre du club ayant reçu, par courrier et dans les délais voulus, une convocation, une copie du rapport moral du Président ainsi que le compte de résultat et le bilan établis par le Trésorier.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte à 19h16 par Jean-Luc GISSELAIRE qui remercie les membres du Club pour leur présence.

-Rapport moral du Président (document joint)

Jean-Luc GISSELAIRE explique à l'assemblée que, pour cette année 2014, le nombre de licences est légèrement inférieur à celui de l'an dernier sans que cela ne remette en cause quoique ce soit .Le Club compte, fin 2014 ,168 adhérents et a effectué 1584 immersions, toutes plongées confondues.
Le Président donne ensuite le détail des formations et des qualifications : l'équipe pédagogique a délivré 21 brevets et certifications au cours de stage (2 stages N1, 1 stage « bio » et 1 stage de T.I.V.) et de formations individuelles.

Jean-Luc GISSELAIRE présente les investissements faits et activités menées :

- 3 séances de T.I.V.
- révision de tous les détendeurs.
- achat de détendeurs complets
- carénage et entretien du bateau.
- entretien et amélioration de la station de gonflage.
- accès internet pour le Club
- achat d'un vidéo projecteur et d'un écran
- organisation d'une recherche active de Caulerpes.
- représentation ou participation du Club aux Assemblées Générales départementale, régionale et nationale de la F.F.E.S.S.M.
- organisation de l'A.G. 2013.
- 1 après-midi « galette des rois ».
- 1 soirée « Fête de la musique ».
- boissons chaudes offertes aux plongeurs en saison hivernale.

Jean-Luc GISSELAIRE évoque la retraite et le départ de Daniel pour le continent et souligne le travail important que ce dernier ait fait pour le club et son bon fonctionnement, en particulier pour l'entretien du matériel.
Il rappelle aussi qu'une délégation du Club composée de 11 personnes s'est rendue aux obsèques de notre ami François-Marie GIACOMONI dont il salue la mémoire.

Jean-Luc GISSELAIRE expose ensuite les activités et investissements prévus pour l'année à venir dont le Comité Directeur a débattu en décembre 2014 :

- achat et installation d'un nouveau guindeau pour le bateau.
- entretien du matériel par une entreprise habilitée
- entretien de l'installation « Nitrox »
- tarifs et participations aux frais inchangés.
- pérennisation de l'utilisation gratuite du matériel du club (hors bouteille) lors de la saison d'hiver.
- augmentation du surcoût « Nitrox » qui passe de 3 à 5 euros par plongée.
- renouvellement des bâches du bateau.

Le Président rappelle aux membres que l'activité piscine est suspendue car les créneaux proposés étaient trop tardifs mais que l'on est dans l'attente de nouvelles propositions pour les horaires.

Le rapport du Président est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.

-<u>Rapport financier du Trésorier</u> (document joint)

Pierre Michel MERCERON, Trésorier du Club, commente le bilan 2014 et présente les investissements.

Le rapport du Trésorier est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.
L'assemblée donne le quitus au Trésorier.

Pour conclure Jean-Luc Gisselaire annonce qu'une formation initiateur est envisagée.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée lors du dernier tour de table, le Président Jean-Luc GISSELAIRE lève la séance à 19h48.

La secrétaire de séance, **Le Président**,

Cécile PHILIBERT Jean-Luc GISSELAIRE